



Conseil de sécurité

UN LIBRARY

NOV 8 1983

Distr.
GENERALE

S/16128
7 novembre 1983
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

UN/SA COLLECTION

LETTRE DATEE DU 3 NOVEMBRE 1983, ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL
PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DE LA REPUBLIQUE ISLAMIQUE D'IRAN
AUPRES DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

Comme suite à ma lettre du 28 octobre 1983 (S/16104), dans laquelle je vous ai invité à envoyer votre représentant à la frontière irano-iraquienne en vue de mettre à jour le rapport de la mission d'enquête qui s'était rendue en Iran et en Iraq (document S/15834), j'ai l'honneur de vous faire savoir que, au cours des dernières semaines, les forces iraqiennes d'agression ont, à maintes reprises, utilisé des armes chimiques dans différents secteurs du front. Il serait extrêmement utile que votre représentant soit dûment autorisé à examiner les informations d'ordre médical et militaire concernant l'utilisation, par les forces iraqiennes d'agression, d'armes chimiques. Un rapport contenant des renseignements détaillés, ainsi que d'autres preuves concernant les attaques chimiques lancées par l'Iraq, sera présenté ultérieurement.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent,

(Signé) Saïd RAJAIE KHORASSANI